



COMMUNIQUE de PRESSE : Audition multipartite au Parlement européen marquant les 15 années de blocus de Gaza

Description

Une audition multipartite s'est tenue hier au Parlement européen, sous le titre « 15 ans de blocus de Gaza : quel est le rôle de l'UE ? »

Francesca Albanese, récemment nommée Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour la Palestine, a dit que le blocus « n'est rien moins qu'un colonialisme de peuplement » et que « la priorité devrait être d'abord et avant tout de mettre fin à l'occupation illégale ».

Michael Lynk, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies pour la Palestine, a dit que Gaza a été transformée en une prison à ciel ouvert et que les autorités israéliennes ont régulièrement recouru à des punitions collectives, ce qui est interdit selon le droit international.

Mona Shtaya, membre de 7amleh, Centre arabe pour la promotion des réseaux sociaux, a attiré l'attention des participants sur le système croissant de surveillance israélien : les autorités israéliennes, a-t-elle dit, « surveillent les réseaux sociaux palestiniens ». De plus, « des bugs sont installés sur des téléphones portables pour surveiller les conversations privées des habitants de Gaza, en faisant usage des techniques d'espionnage ».

Asmaa Abu Mezied, membre d'Oxfam dans la Bande de Gaza, a dit que « la dépolitisation » de l'aide internationale fait partie du problème. « Tant que nous parlerons seulement d'assistance sans reddition de comptes, il n'y aura aucune avancée » vers la fin du blocus de Gaza, a-t-elle dit.

A la conférence, des membres du Parlement européen et des participants ont reçu des recommandations de la société civile et un appel à des actions qui incluent :

- * Respecter les droits légitimes et inaliénables à l'auto-détermination du peuple palestinien, y compris le soutien à leur droit d'avoir des élections nationales.

- * Reconnaître que la situation du peuple palestinien à Gaza est si catastrophique qu'aucune condition ne peut être acceptée de la part de la puissance occupante, Israël, pour qu'elle lève

son blocus. Rappeler que le blocus n'a apporté de sécurité ni à Israël, ni aux Palestiniens.

* Exiger que le gouvernement d'Israël, la puissance occupante, lève le blocus immédiatement et inconditionnellement, y compris :

• le passage sans restrictions de personnes et de biens entre Gaza et la Cisjordanie et le reste du monde ;

• la suppression de la Zone à accès restreint et des restrictions sur les zones de pêche ;

* Inclure ces demandes comme conditions à tous les accords, dans toutes les relations politiques, diplomatiques, culturelles, militaires et économiques avec Israël. Préparer un mécanisme obligatoire avec des étapes intermédiaires vérifiables. Adopter le principe de sanctions si cet mécanisme n'est pas respecté.

* Appeler les autorités égyptiennes à faciliter davantage le mouvement des personnes et des biens de et vers la Bande de Gaza, et à mettre fin à toutes les mesures restrictives.

* Etablir des canaux de discussion pour un dialogue direct avec tous les homologues palestiniens afin de faciliter la réalisation du processus.

* Il doit y avoir une paix juste et durable pour tous les Israéliens et tous les Palestiniens. Des investigations doivent être menées sur les allégations de crimes de guerre commis au cours de chaque cycle de violence et des poursuites doivent être engagées, garantissant la reddition de comptes, selon les résultats documentés des investigations sur des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, en respect total des lois internationales et des mécanismes reconnus des Nations Unies de recommandations et de mise en oeuvre.

Ces actions permettront à l'UE de mettre fin à sa complicité dans de graves violations du droit international et d'honorer ses propres engagements et ses propres standards.

•••-

Pour plus d'information, contacter : eccp.brussels@gmail.com

Trad. CG pour l'Agence Media Palestine

date créée
2022/06/16